

En 1969, est parue une étude de Jean-François Gravier, auteur du célèbre "Paris et le désert français", sur "l'avenir des Alpes du Sud". Cette étude, commanditée par la Caisse Centrale de Crédit Hôtelier, dessine les grandes lignes de l'évolution probable de l'économie des Alpes du Sud en l'an 2000. Nous publions des extraits de cette étude qui concernent Notre Pays, tels qu'ils ont été publiés en janvier 70 dans notre journal.

Notre région "Bochaine-Baronnies" verrait croître ses agglomérations comme suit :

- LUS la CROIX HAUTE (grand centre climatique et touristique avec lycée climatique)	8 000 hab.
- ASPRES et ASPREMONTE (axés sur les transports et les activités connexes)	6 000 hab.
- SERRES (tourisme et commerce)	5 000 hab.
- ROSANS (climatisme)	2 000 hab.
- ORPIERRE et la Vallée du CEANS	3 000 hab.
- EYGUIANS, LAGRANDE	2 000 hab.

soit, avec les autres villages, 30 000 habitants environ, au lieu de 6 000 !

Sur quelles activités serait fondée une telle croissance démographique ?

- De l'agriculture, il est peu parlé, sinon pour suggérer une extension de l'irrigation par aspersion, autour d'Aspremont, notamment.

- Le climatisme, par contre, est bien considéré comme prioritaire, car 10 000 lits créent 6 000 emplois directs, sans compter les emplois indirects (commerces, administrations, ...).

" L'équipement climatique est au premier plan des actions d'entraînement à entreprendre "

(p. 189)

Pourraient être développés :

- outre ROSANS, dont l'I.M.P. est en cours,
- L'EPINE, avec une cité climatique de 2 000 lits sur le Grand Adret, bien abrité,
- VILLARS de la BEAUME et MONTBRAND-CREYERS,
- LUS la CROIX HAUTE.

En liaison avec ce développement, devrait être recherchée l'exploitation plus intensive des ressources thermales de la région : St PIERRE D'ARGENCON (13 millions litres/an) et La BERGERE, sur la commune d'ASPRES (6 millions litres/an).

- Quant au tourisme, pour lequel si peu de choses ont été faites jusqu'à présent, il s'articulerait autour de deux activités attractives :

* la neige, dans le nord du Bochaine :

LUS (pour les scolaires et les débutants),
St JULIEN (télésiège atteignant le belvédère de Durbonas à 2 086 m),
L'UBAC de CHABOTTES (1 340 - 1 780 m),
les pentes de TOUSSIERES (1 100 - 1 700 m),
les FAURIES (1 100 - 1 500 m),
les AMAYERES (1 240 - 1 600 m).

* les plans d'eau dans le sud de la région :

40 ha sur la Channe (à la cote 700) avec village-vacances à SAVOURNON ;
plan d'eau agrotouristique de 52 ha sur l'Eygues (à la cote 660) au lieu-dit la Passerelle ;
prise d'eau sur le Buëch, en face de SALEON, formant un lac de 21 ha.

Pour atteindre ce second objectif " le quadrillage hydraulique de la région qui n'exige souvent que des travaux peu onéreux, doit donc être réalisé de façon systématique, dans les meilleurs délais "

(p. 191)

* l'industrie, enfin, n'est pas écartée. C'est 2 000 emplois au total qu'elle pourrait représenter, principalement autour de LA FAURIE, St PIERRE, PONT de CHABESTAN, MONTROND, LE BERSAC.

Mais quelle forme d'industrie ? Les auteurs ne le précisent guère, et se limitent à citer, pour les zones climatiques : la pharmacie, la parfumerie, les arts graphiques et les ateliers laboratoires.

14 ans après cette étude, nous voici presque à mi-chemin de l'an 2000. Le moins que l'on puisse dire est que Mr Gravier s'est lourdement trompé.

Mais y a-t-il vraiment de quoi rire ?

NOTRE COUVERTURE

Le dessin d'une rue de Veynes a été réalisé par Jean-Louis DELENATTE, H.L.M. Le Grand Trou, à Veynes (tél. 57.20.36.). Jean-Louis réalise des portraits à la plume et sur toile, des travaux publicitaires, des en-tête, logotypes, sigles, et des bandes dessinées. Il cherche des scénaristes !

NOTRE PAYS

Administration : Groupement des SIVOM, rue Varanfrain 05700 SERRES
Rédaction : SIVOM des Baronnies, ORPIERRE 05700 Serres
Direction : R. LINOSSIER Tél : 66.25.49. ou 67.07.49.
Certificat d'inscription à la Commission Paritaire n° 53 113
Vente au numéro : 7 Frs Abonnement simple : 60 Frs
Abonnement de soutien : 70 Frs par chèque bancaire au nom de
l'Association " Groupement d'Action du Développement de la Vallée
du Buëch " n° de compte 70 053812 001, C.R.C.A. de SERRES.
Facture sur demande pour collectivités locales, associations, etc...
Anciens numéros : sur demande.
Imprimerie : MOUSSU, à LARAGNE Tirage en 600 exemplaires.